

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 15 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2012

**PRÉSENTS : MMES COUTEAU - MOUNIER**

**MM. SAVIN - BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –  
MERCIER - TEILLET**

**EXCUSES : MM ALLEGRE – BARRAL – SUTRE**

**ABSENTS : MME BOUDOIRE**

**MM. CALVET – REMAUD**

**POUVOIRS : M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. SAVIN**

**M. BARRAL a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES**

**M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT**

Monsieur BOIVENT a été nommé secrétaire.

**2012-06-10 D**

**OBJET : Choix du bureau de contrôle pour la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre de la salle des fêtes. Il expose que l'effondrement n'est toujours pas écarté et qu'il convient d'agir en urgence.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de faire appel à un bureau de contrôle et qu'il a demandé des devis pour les missions de contrôle suivantes :

- Contrôle technique (LP, LE, SEI, VIEL et PS)
- Coordination SPS
- Diagnostic amiante

Monsieur le Maire présente les quatre offres qu'il a en sa possession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 5 214,56 € et donne acte à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

Fait à Jauldes, le 18 juin 2012

**Le Maire**

**Eric SAVIN**



Affiché le :

Certifié exécutoire le :